

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Effacement des dettes de Monsieur AUBRET Lionel - Budget GENERAL

Séance du 30 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le trente septembre, à dix-neuf heures, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), dûment convoqué par courrier électronique vingt-quatre septembre deux mille vingt., se sont réunis (en la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hauteville, à Plateau d'Hauteville

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 25

Georges BERMOND, Claire BILLON-BERTHET, Joël BORGEOT, Didier BOURGEOIS, Corinne BOYER, Solange DOMINGUEZ Gérard CHAPUIS, Amélie COCHET, Humbert CRETIER, Jean-Michel CYVOCT, Jacques DRHOVIN, Philippe EMIN, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Stéphane LYAUDET, Jessie MARIN, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Nicole ROSIER, Karine VANDERME, Maria GUILLERMET

Membres absents excusés avec pouvoir : 3 (3 pouvoirs représentés)

Sébastien BEVOZ (pouvoir à Mme Marie-Hélène PERILLAT), Stéphanie PERNOD BEAUDON (pouvoir à M. Philippe EMIN), Sonia ZANI (pouvoir à Mme Eliane MERMILLON)

Membres absents excusés, sans pouvoir : 1

Bernard CORTINOVIS

Secrétaire de séance

Secrétaire de séance : Madame Jessie MARIN.

Soit : 25 présents, 3 pouvoirs, donc 28 votants

avec deux abstentions : Alain MASSIRONI et Didier BOURGEOIS

Monsieur Le Maire, informe l'Assemblée de la transmission par la Trésorerie du Plateau d'Hauteville, le 30 juin 2020, de la notification de la commission de surendettement de la Banque de France prononçant l'effacement des dettes datant de 2016, 2017 et 2018 de Monsieur AUBRET Lionel dont le montant s'élève à la somme de 961,65 €.

Il propose de constater l'effacement de ces dettes qui concernent la facturation de l'eau et de l'assainissement d'Hauteville-Lompnes.

Le Conseil Municipal oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE**, à la majorité de ses membres, l'effacement des dettes de Monsieur AUBRET Lionel qui concernent la facturation de l'eau et de l'assainissement d'Hauteville-Lompnes, dont le montant total s'élève à la somme de 961,65 €.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20200930-DE-2020-095-DE
Date de télétransmission : 08/10/2020
Date de réception préfecture : 08/10/2020



Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN